

## Rapport de la commission sur le postulat de Pierre Wahlen intitulé « Pour l'avenir de l'Elastique citrique ».

---

Nyon, le 11 février 2019

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La commission chargée d'étudier le postulat de Pierre Wahlen intitulé « Pour l'avenir de l'Elastique citrique » s'est réunie à deux reprises : le 18 décembre 2018 pour débattre du postulat lui-même. La dite commission était formée de Mme Doris Uldry et de MM. Eric Bieler, Jean-François Füglistner, Philippe Glasson, Bernard Ueltschi, Sacha Vuadens, Pierre Wahlen et Claude Farine (président et rapporteur).

Lors d'une 2<sup>ème</sup> séance, elle a rencontré les responsables de l'association : Christian Johr, président, Nini et François Pythoud, co-directeurs de l'Elastique citrique. Ils étaient accompagnés de Mme Fabienne Freymond-Cantone, municipale et Monique Dubey, cheffe du Service de la Culture. Nous les remercions pour les informations et les précisions apportées.

A la suite du rejet, en octobre dernier à une très courte majorité, d'une subvention destinée à trois associations culturelles (Fête de la musique, Musique Sacrée Musique et l'Elastique citrique), le conseiller Pierre Wahlen a estimé nécessaire de questionner à nouveau notre Conseil sur le soutien de la Ville à l'Elastique citrique. Cette « structure unique en Suisse romande » qui offre aux jeunes de Nyon et de toute la région la possibilité de se former aux arts du cirque, est fréquentée chaque année par plus de 1000 élèves. Or, elle traverse actuellement une situation délicate : il s'agira en effet d'assurer dans les prochaines années non seulement la relève pédagogique de l'école, mais aussi l'avenir et le développement de ce bel outil d'épanouissement.

La rencontre avec l'Elastique citrique a permis d'éclairer la situation. Pour les responsables, c'est bien sûr le fait d'initier les jeunes à cet art si particulier, mais aussi de leur insuffler l'envie de se produire en spectacle et de se passionner pour le cirque, qui a été leur motivation tout au long de leur parcours. Ainsi, en 25 ans d'existence, pas moins de 14 jeunes ont décidé de suivre une école supérieure à Bruxelles, à Londres ou à Montréal. « Nous avons soulevé des montagnes avec des bouts de ficelles », reconnaît François Pythoud. Et si l'école elle-même s'est toujours autofinancée, c'est parce qu'ils ont tout assumé seuls, étant à la fois pédagogue, organisateur, comptable, barman, concierge, etc.

Quant aux spectacles, aux tournées, résidences, qui ont peu à peu construit l'image de marque de l'école, l'Elastique citrique n'y a jamais renoncé, même s'ils ont été montés et financés en très grande partie par les revenus de l'Ecole, avec des apports ponctuels de la Loterie romande et de la Région. « Les spectacles, c'est ce qui nous fait vibrer », reconnaît François Pythoud. Mais il a fallu jongler, car le bilan financier était toujours déficitaire. Exemple, en 2017, quatre soirées publiques ont été organisées qui ont conduit à un déficit de CHF 20'000.-. Cependant, au fil des ans, un réseau s'est aussi créé avec ceux qui ont passé par l'Elastique citrique et qui travaillent aujourd'hui en Europe comme professionnels. Ce réseau pourrait être un jour une source d'enrichissement pour l'Elastique citrique, si ces

« anciens » étaient invités régulièrement pour des résidences, des stages ou des spectacles en accueil. Mais pour développer ainsi la structure, il faudrait une assise financière plus solide.

Pour résumer, l'heure arrive pour les responsables de l'Elastique citrique où il faudra passer la main. Situation délicate : ils souhaitent le faire dans de bonnes conditions, en offrant un cadre de travail acceptable à ceux qui reprendront l'école et souhaiteront peut-être la développer : un responsable pédagogique, des enseignants notamment. Une réflexion a été engagée à cet égard, avec des professionnels qui ont passé par l'école (notamment les enfants des responsables actuels), qui « prend une jolie tournure ». Mais le risque existe également qu'à terme, si le passage de témoin ne se fait pas de bonnes conditions, elle puisse aussi disparaître.

La commission est donc convaincue, après avoir auditionnés les responsables de l'Elastique citrique, qu'il est capital que la Municipalité reprenne le dossier. Actuellement, l'école se voit octroyer une subvention de CHF 26'600.- (subvention réduite de 5%), dont il faut déduire CHF 9'000.- de loyer et CHF 9'000.- de charges. Une augmentation de la subvention de CHF 22'000.- avait été proposée, mais la commission laisse aux parties concernées le soin de préciser le montant et les modalités qu'ils estiment adéquats, le plus important étant que l'Elastique citrique réussisse sa mutation.

Enfin, la commission s'est souciée de l'état de la convention qui liait l'association et la Ville jusqu'à fin 2017. La Ville souhaitait l'élargir à la Région et au canton. Des discussions longues et compliquées n'ont finalement pas permis de la finaliser.

## **Conclusion**

La commission ad hoc a analysé le postulat Wahlen et auditionné les responsables de l'Elastique citrique, pour prendre la mesure exacte de la situation de l'école, qui offre une formation aux arts du cirque aux jeunes de Nyon et de la région. Elle s'est rendu compte du travail, de la persévérance, de l'enthousiasme qui ont été le moteur de cette école pendant 25 ans et qui a donné le goût à certains de ces artistes en herbe de poursuivre et de devenir professionnels. Elle a également réalisé la situation financière fragile dans laquelle elle se trouve, le peu de marge de manoeuvre dont elle dispose si elle veut réussir sa mutation et assurer sa pérennité.

Compte tenu de cette situation, du fait également que l'Elastique citrique est devenu au fil des années une école qui a une place importante dans le paysage culturel régional, la commission a décidé, de manière unanime, de renvoyer le postulat Wahlen à la Municipalité en lui demandant de revenir, dans les meilleurs délais, avec une nouvelle proposition de soutien qui devrait également permettre d'établir une nouvelle convention en y incluant si possible la Région de Nyon et le Canton.

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le postulat de M. Pierre Wahlen et consorts intitulé « Pour l'avenir de l'Elastique citrique

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **décide :**

- De renvoyer le postulat intitulé « Pour l'avenir de l'Elastique citrique » à la Municipalité pour étude et rapport.

La Commission:

Mme Doris Uldry, MM. Eric Bieler, Jean-François Füglistler, Philippe Glasson, Bernard Ueltschi, Sacha Vuadens, Pierre Wahlen, Claude Farine (président, rapporteur)